

II

*Le Ministère des Affaires Étrangères de la République du Sénégal à
l'Ambassade du Canada à Dakar*

(Traduction)

00542

Dakar, le 18 juin 1974

Le Ministère des Affaires Étrangères de la République du Sénégal présente ses compliments à l'Ambassade du Canada à Dakar et a l'honneur d'accuser réception de sa note n° 38 en date du 13 Mai 1974 relative à l'acceptation du Gouvernement canadien d'adhérer à l'accord et au protocole d'exécution à l'Expérience Tropicale du Programme de Recherche Atmosphérique Global (GARP) dans l'Atlantique (ETGA) conclu à Genève le 27 juin 1973 entre l'Organisation Mondiale de la Météorologie, le Gouvernement du Sénégal et les autres États participants à l'expérience.

Le Ministère des Affaires Étrangères de la République du Sénégal saisit l'occasion qui lui est ainsi offerte pour renouveler à l'Ambassade du Canada les assurances de sa très haute considération.

A.S.
(Assane Seck)

Ambassade du Canada
Dakar